

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2015

Publication : 23/12/2015

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation Stéphanie DELACOTE,
Directeur d'Appuis Juridique et
Documentaire



Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-11-10-2

Séance du vendredi 18 décembre 2015

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT DU HAUT RHIN AUPRÈS DE LA SOMCO

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM.BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER,
FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH,
HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN,
MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien,
Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY,
Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE :

M. ADRIAN,

EXCUSEE AVEC PROCURATION :

Mme HELDERLE donne procuration à M. BIHL.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- désigne Mme Lara MILLION pour représenter le Département du Haut Rhin au conseil d'administration de la SOMCO.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité